

AVIS N° 30-2024 / DC/BR / DG

FCTC TEYLIOM IMMO 7% III / 2021-2028

**Paiement des intérêts trimestriels
et remboursement partiel du capital**

Le Dépositaire Central / Banque de Règlement porte à la connaissance des teneurs de compte-conservateurs, que le Fonds Commun de Titrisation de Créances (ALC Titrisation) procédera, le 08 mars 2024, au paiement des intérêts trimestriels et au remboursement partiel du capital de l'emprunt obligataire dénommé « FCTC TEYLIOM IMMO 7% 2021-2028 » pour un montant global net d'impôt de **1 090 583 931 FCFA** (un milliard quatre-vingt-dix millions cinq cent quatre-vingt-trois mille neuf cent trente et un FCFA).

Pour toute information complémentaire, les intéressés sont priés de contacter le service financier de cette opération : SGI NSIA Finance, 8-10, Avenue Joseph Anoma 01 BP 1274 Abidjan 01 ; Tél : +225 27 20 20 06 53 ; Fax : +225 27 20 33 90 93.

Fait à Abidjan, le 15 février 2024

Le Directeur Général

Birahim DIOUF

